

VII. De retour de Côte d'Ivoire : migrants Burkinabè à Ouagadougou

Florence Boyer³⁸

Eric Lanoue³⁹

Ce chapitre décrit, de façon partielle, une population spécifique de la ville de Ouagadougou dont l'importance numérique apparaît lors de l'analyse du protocole d'enquête : il s'agit des Burkinabè ayant connu un épisode de résidence plus ou moins long en Côte d'Ivoire, soit parce qu'ils y sont nés, soit parce qu'ils y ont migré avant de rentrer au Burkina Faso, en l'occurrence à Ouagadougou. L'intérêt pour cette population spécifique est apparu à la suite de la première enquête sur le peuplement de la capitale burkinabè, réalisée en 2007 (Boyer F., Delaunay D., Le Roux G.). Une enquête spécifique, qualitative a ainsi été mise en place parallèlement au protocole d'enquête.

Dans cette première analyse qui porte sur 92 individus d'âge, de profils migratoires et de profils socio-économique diversifiés, nous insisterons sur deux aspects essentiels de cette migration. D'une part, cette migration internationale que l'on qualifiera de retour – nous discuterons par la suite de la pertinence de cette notion – s'effectue dans le cadre d'un couple migratoire original, à l'histoire longue : le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire. D'autre part, l'une des particularités de ces retours est qu'ils sont très liés aux moments de la vie au cours desquels ils se sont déroulés. Ainsi, lors de cette enquête, nous avons pu constater que nombre d'individus sont venus au Burkina Faso au cours des dix dernières années pour étudier, au-delà du contexte particulier de la Côte d'Ivoire. Les conditions de l'insertion à Ouagadougou, souvent difficiles, seront systématiquement mises en lien lors de l'analyse des parcours migratoires des individus.

Avant de passer à la description et à l'analyse de cette population, il s'avère nécessaire de revenir très brièvement sur des questions de définition. Comment qualifier les « Burkinabè de Côte d'Ivoire » ? Sont-ils des migrants de retour, alors que nombre d'entre eux sont nés sur le territoire ivoirien ? Faut-il s'en tenir à l'appellation populaire de « Diaspo. » - ou de « rapatriés » - qui désigne les arrivées consécutives au conflit -, le risque étant alors de réactiver leur caractère péjoratif.

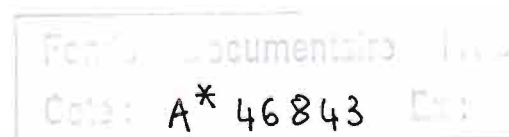
A. Désigner les « Burkinabè de Côte d'Ivoire » : méthodologie de l'enquête

1. Retour sur l'histoire migratoire et retour des Burkinabè

L'histoire migratoire du Burkina Faso est indissociable de celle de la Côte d'Ivoire depuis la colonisation. Des départs organisés par les autorités coloniales jusqu'aux appels à la main d'œuvre burkinabè après les indépendances, il n'est pas possible de penser les migrations internationales sans faire référence à ce couple migratoire qu'ont constitué et que constituent toujours le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire. Dès le début de la conquête coloniale, le Burkina Faso a constitué, dans l'esprit puis la pratique des administrateurs français, une réserve de main d'œuvre pouvant être employée au

³⁸ Géographe, Chargée de Recherche, Institut de Recherche pour le Développement, UMR201 « Développement et Sociétés » (Université Paris I, Panthéon-Sorbonne / IRD)

³⁹ Sociologue, Chargé de recherche, Institut de recherche pour le développement (IRD), UR105 « Savoirs et développement »



développement économique de la Côte d'Ivoire. « *But even before the French added colonial Burkina to their possessions in West Africa, French visitors implicitly identified the territory as a labor reserve (...) Most of the measures and mechanisms devised by the French to extract labor and wealth in colonial Burkina also directly or indirectly provoked migration* ». Nous ne reviendrons pas en détail sur l'histoire migratoire entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire, celle-ci étant largement connue (Cordell D.D., Gregory J.W., Piché V.).

Cependant, nous nous centrerons sur la période plus récente, afin de déterminer en quoi il est toujours pertinent de parler de couple migratoire, de système migratoire entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire. Les travaux sur les retours des Burkinabè de Côte d'Ivoire, sur le maintien d'une circulation migratoire importante entre les deux pays sont encore peu nombreux (Blion R.). Ils font généralement état d'une diversification de la population migrante (importance des migrations féminines notamment) et d'une montée des retours vers différents lieux du Burkina Faso, renvoyant à une logique de dispersion des groupes familiaux et sociaux à la fois entre les deux pays et à l'intérieur de chacun des deux pays (Marchal J. Y. , Quesnel A.). Les années 1980 semblent constituer un tournant dans cette histoire migratoire en lien avec la crise économique qui sévit en Côte d'Ivoire, la mise en place progressive de mesures discriminantes à l'égard des étrangers (notamment dans l'éducation, comme nous le verrons par la suite) et, de façon marginale, la révolution sankariste au Burkina Faso.

Dans ce contexte, les retours se multiplient (sans qu'il soit possible d'en donner une évaluation correcte à l'échelle nationale, en attendant les résultats du recensement de 2006) avec comme caractéristique principale une implantation hors du village d'origine (Beauchemin C. et alii, Zongo M.).

La compréhension de ces retours conduit à poser différentes interrogations : la principale est celle de la définition même de ces mouvements. La notion de migration de retour est-elle adéquate lorsque l'on parle d'une population née en Côte d'Ivoire et dont l'arrivée au Burkina Faso constitue dans la très grande majorité des cas la première migration internationale ? Plus généralement, comment qualifier ces mouvements ? Faut-il faire appel aux désignations populaires de cette catégorie – au risque de devoir assumer leur caractère péjoratif – ou bien faut-il discuter la notion de migration de retour en fonction du parcours migratoire individuelle et du contexte social et spatial ?

Un rapide tour d'horizon de la littérature sur la notion de migration de retour fait état du caractère flou de cette notion, suivant l'échelle spatiale et temporelle à laquelle on se situe, suivant le type de migration auquel on a à faire en amont du retour... Nous relèverons deux principales particularités des mouvements de population entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire pour discuter cette notion de migrations de retour : d'une part, les retours concernent autant des migrants qui ont effectué au moins une migration en Côte d'Ivoire et ont décidé de revenir au Burkina Faso que des individus nés en Côte d'Ivoire de parents burkinabè ou de couples mixtes. D'autre part, ces retours s'inscrivent dans un contexte de persistance de circulations de courte, moyenne ou longue durée que l'on connaît mal dans la période la plus récente, qui fait suite au conflit ivoirien.

Lorsque l'on parle de migration de retour, il est implicitement fait référence à un lieu d'origine, point de départ de la première migration. Or, cette question de l'origine pose problème, dans la mesure où les installations ne se font pas forcément dans le lieu du premier départ (Beauchemin C. et alii). Au contraire, on constate que les installations s'effectuent plutôt en milieu urbain, petites et moyennes villes proches des villages de départ, ou dans la capitale et ce, en dehors du contexte de crise en Côte

d'Ivoire Certes, cette question peut être résolue en passant à une autre échelle spatiale : on ne revient plus au village d'origine, mais au pays d'origine en tant qu'espace national. Comme le remarque Beauchemin et alii, il n'existe pas d'échelle spatiale intermédiaire dans l'analyse des migrations de retour. Suivant l'échelle spatiale à laquelle nous nous plaçons, le lieu d'origine, lieu de référence pour celui qui s'installe, ne sera pas le même et n'aura donc pas les mêmes significations.

Une autre difficulté est celle posée par l'échelle temporelle et sociale. En effet, si l'on se place au niveau individuel, stricto sensu, le retour se joue par rapport à une première migration : Ego a migré en Côte d'Ivoire au moins une fois, s'y est installé pour un temps plus ou moins long, et a décidé de revenir au Burkina Faso pour une durée d'installation définitive ou transitoire. Or dans le cas qui nous préoccupe, nous avons à faire à des individus nés en Côte d'Ivoire dont l'un ou les deux parents ont migré en Côte d'Ivoire (rares sont ceux dont les parents sont aussi nés en Côte d'Ivoire) ; dans ce cas, le retour se pense à une échelle temporelle plus grande, c'est-à-dire qui ne se limite pas à une vie, mais à l'échelle du groupe familial. Dans bien des cas, nous verrons par la suite toutes les conséquences que cela induit, le migrant de retour est aussi un primo-migrant international.

Une autre implication de la notion de retour est qu'elle fait référence à l'installation : installation en migration et installation là où le retour s'effectue. Elle semble alors exclure l'ensemble des individus qui pratiquent des circulations entre les deux espaces ou qui sont en situation de bi-résidence (dans ce cas, retour et départ sont interchangeable).

Au regard de ces quelques réflexions, il apparaît nécessaire de définir la notion de retour en regard de l'histoire migratoire. De façon paradoxale, on est tenté de rapprocher la migration burkinabè des migrations de peuplement mises en place par les empires, même si les contextes sont très différents. En effet, dans le caractère massif, dans l'ancienneté de certaines installations, mais aussi dans la pérennité voulue ou subie de la référence au fait « d'être burkinabè », se retrouvent des éléments communs aux migrations de peuplement liées aux empires. La littérature qui rend compte de ce type de retour fait souvent référence à des migrations ethniques (Michalon B.), en conférant à l'ethnicité un rôle déterminant dans le retour. Dans le cas qui nous préoccupe, le fait « d'être Burkinabè » guiderait le retour vers le pays d'origine en lien bien sûr, avec le contexte ivoirien. Cette analyse du retour laisse trop de place à un seul déterminant et surtout fait abstraction des initiatives migrantes ; en d'autres termes, elle fait abstraction du *projet migratoire*.

Avant de poursuivre, il est nécessaire de dire un mot sur la manière dont cette population est désignée localement : sont utilisés soit le terme de « Diaspo. », soit celui de « rapatrié ». D'usage courant, le terme de Diaspo ne fait pas l'unanimité ni chez les concernés, ni chez les autres. En effet, ce terme qui désigne exclusivement les individus de retour de Côte d'Ivoire, est devenu très constitue même une insulte. Même si, selon un processus classique de réappropriation du stigmat, il est de plus en plus usité par les concernés pour se désigner et ainsi se distinguer, il ne fait pas toujours l'unanimité. Ce caractère stigmatisant et sa portée politique limitent ainsi son usage. Autre terme utilisé dans le langage courant, le terme de rapatrié est lui aussi très ambivalent : il est apparu surtout lors du conflit ivoirien pour désigner les milliers de Burkinabè qui se sont trouvés dans l'obligation de « rentrer au pays ». Dans certains contextes, il a tendance à être utilisé pour désigner l'ensemble des Burkinabè de retour de Côte d'Ivoire, comme synonyme de Diaspo ; dans ce cas, son usage est encore plus péjoratif que celui de Diaspo. Surtout, ces deux termes renvoient à des expériences migratoires extrêmement diverses, dont le seul point commun est finalement la Côte d'Ivoire.

De même que la notion de migrant de retour pose question, il n'est pas possible d'employer ces termes du langage courant sans une grande vigilance scientifique : ils sont les véhicules de constructions sociales, elles-mêmes issues d'intérêts sociaux particuliers, et sont sujets à des prises de position et à des interprétations divergentes.

Notre hypothèse est ainsi que les migrations de retour des Burkinabè de Côte d'Ivoire sont portées par des projets migratoires qui se construisent d'une part, dans la négociation à l'échelle familiale et individuelle, d'autre part dans ce contexte particulier de la Côte d'Ivoire contemporaine et en lien avec l'histoire migratoire. Ainsi plutôt que de qualifier a priori les migrants, nous nous centrons sur l'observation empirique des parcours et des projets de chacun.

2. *Méthodologie et caractéristiques de la population enquêtée*

Deux impératifs méthodologiques ont constitué les fils conducteurs de la mise en place de cette enquête. Premièrement, la reconstitution de l'ensemble du parcours de vie s'est avérée nécessaire, autant pour replacer dans le contexte familial, social... le parcours migratoire des individus que pour décrire le plus précisément possible le cheminement qui a conduit ces individus à Ouagadougou. Les objectifs sont de décrire l'installation de l'individu dans la ville de Ouagadougou, en particulier les conditions de l'arrivée au Burkina Faso et à Ouagadougou, les conditions d'accès au logement, aux études et/ou au travail. Egalement, et c'est ce qui nous permet la construction d'histoires de vie, le parcours migratoire, familial, scolaire et professionnelle est décrit de façon détaillée et il est replacé dans le contexte familial et social : dans la mesure du possible et des connaissances d'Ego, le parcours migratoire des parents, mais aussi des frères et sœurs est décliné en relation avec celui de l'individu. Les interrogations sur les liens familiaux permettent de s'intéresser aux réseaux sociaux plus globalement. Enfin, un volet du guide d'entretien se focalise plus sur les représentations des « Diaspos » : comment cette population décrit-elle la ville de Ouagadougou, s'y sent-elle chez elle ? Développe-t-elle des stratégies différentielles d'insertion urbaine ?

Deuxièmement, nous avons eu pour préoccupation principale d'assurer un maximum de diversité du groupe de personnes interrogées. Cette diversité se retrouve au niveau de l'âge, de la localisation du lieu de résidence, de l'occupation à Ouagadougou et de la date de retour au Burkina Faso. Pour l'ensemble de ces individus, nous avons retracé une histoire de vie, la plus complète possible. Certaines histoires de vie ne sont pas complètes soit parce que des personnes ont refusé d'aborder des épisodes, notamment douloureux, de leur vie, soit parce qu'elles déclaraient n'avoir pas le temps et ne pas vouloir raconter l'ensemble de leur parcours ; ce dernier cas concerne surtout les personnes plus ou moins publiques que sont certains « gourous⁴⁰ ».

Malgré cette volonté de diversité, il est nécessaire de revenir sur des biais, qui seront pris en compte lors de l'analyse. En effet, nous avons procédé selon la technique dite de « boule de neige », c'est-à-dire qu'une personne nous conduit généralement à une autre personne. Cette technique constitue à la fois un avantage et un inconvénient dans l'étude des migrations. Elle permet d'explorer les réseaux sociaux dans la mesure où une personne indique une autre personne avec laquelle elle est en lien.

⁴⁰ Personne ayant un pouvoir financier très important.

L'exploration des réseaux sociaux constitue une facette indispensable à l'étude des migrations, les réseaux étant à la fois des supports de la migration, mais aussi des supports pour l'insertion dans la ville de Ouagadougou comme nous le verrons par la suite. Cependant, travailler sur la base de ces réseaux peut conduire à un enfermement dans une catégorie particulière (ce que nous avons en partie surmonté) et à la production d'un portrait standard et identique d'une personne à l'autre. Au fur et à mesure de l'analyse, nous reviendrons sur ces différents biais afin de contextualiser et d'explicitier au mieux les données.

Lors de cette enquête qualitative, nous avons rencontré essentiellement des individus nés en Côte d'Ivoire qui ont fait le choix (à quelques exceptions de rapatriés) de revenir s'installer au Burkina Faso, alors que leurs parents – qui sont les primo-migrants – sont restés en Côte d'Ivoire. Ainsi sur les 92 entretiens réalisés, seuls 24 individus sont nés au Burkina Faso ; leur départ pour la Côte d'Ivoire s'est effectué alors qu'ils étaient âgés de quelques mois pour les plus jeunes à l'âge de 28 ans pour le plus vieux. La majorité d'entre eux sont partis dans l'enfance ou l'adolescence, c'est-à-dire à un âge où l'on peut supposer qu'ils ne sont pas à même de décider pleinement de leur migration. Il est nécessaire de garder cette spécificité à l'esprit tout au long de l'analyse, dans la mesure où les parcours migratoires s'en trouvent grandement influencés.

Autre caractéristique de la population interrogée, sa relative jeunesse : 55 individus ont entre 25 et 40 ans, c'est-à-dire qu'ils ont atteint l'âge actif, l'âge du mariage, mais cela ne signifie pas que leur parcours migratoire se terminera à Ouagadougou. Le reste des individus se retrouve surtout dans la catégorie des 20-25 ans. Seuls 7 individus ont plus de 50 ans, c'est-à-dire que l'on peut raisonnablement supposer qu'ils ont terminé leur parcours migratoire.

Malgré notre volonté de diversifier au maximum le panel d'individus, le nombre d'homme interrogés est nettement supérieur à celui des femmes : 16 femmes seulement ont été interviewées. Ce faible nombre est en partie dû au fait que les femmes sont plus difficilement accessibles que les hommes : les refus sont plus nombreux parmi la population féminine.

Toujours dans un souci de diversité, nous avons surtout tenté d'avoir des dates de retour échelonnées sur les 20 dernières années et ce afin de s'affranchir du contexte de crise politique qui touche la Côte d'Ivoire depuis le début des années 2000. Nous ne souhaitons pas nous focaliser sur les retours forcés liés au conflit ivoirien, mais mettre plutôt en évidence des « retours ordinaires », c'est-à-dire lié autant au contexte des deux pays en question, qu'aux histoires individuelles.

	Année d'arrivée au Burkina Faso						
	Avant 1980	1980-1985	1985-1990	1990-1995	1995-2000	2000-2005	2005-2009
Nb d'entretiens	2	5	15	18	11	31	12

Cet objectif n'est qu'en partie atteint, puisque 31 personnes sont rentrées entre 2000 et 2005, c'est-à-dire pendant la période du conflit. Cependant, comme nous le verrons par la suite, ces retours au Burkina Faso ne sont pas forcément une conséquence directe du conflit ; ce ne sont que de façon très marginale des retours forcés. Même si la répartition en fonction des années est inégale, nous disposons dans chaque tranche (sauf pour les plus anciennes, ce qui est en partie liée à l'âge de notre population) de suffisamment d'entretiens pour dresser un portrait de ces années.

Seule une partie du contenu de ces entretiens ont été analysés à ce jour. Nous ne présentons donc que les résultats préliminaires et essentiels de cette enquête.

B. Côte d'Ivoire – Ouagadougou : histoire d'une découverte ou histoire d'un retour ?

1. Venir à Ouagadougou

« Je suis venu directement de la Côte d'Ivoire. J'ai fait cinq jours à Bobo, deux semaines à Koudougou avant d'arriver à Ouaga. (...) J'étais chez mon oncle maternel à Bobo et c'est là-bas que ma grande sœur était, à Koudougou. Puisque ma grande sœur résidait à Koudougou à l'époque et j'ai passé les deux semaines pour faire les papiers de ma CIB, mon certificat de nationalité » (Karim, rentré au Burkina Faso en 2003).

« Lorsque je devais arriver ici, là aussi c'est une histoire. Lorsque je devais arriver, le père a appelé quelqu'un de ses amis, un cousin qui est directeur d'école à Pissy. Il lui avait dit que j'allais arriver, qu'il n'y avait pas de problème. Quand je suis arrivé, je suis allé le voir ; tout d'abord il m'a demandé si j'avais de l'argent sur moi, de lui remettre parce que Ouagadougou c'est difficile » (Alexis, arrivé à Ouagadougou en 2003).

Ces deux extraits d'entretien montrent les deux parcours d'arrivée possible au Burkina Faso ; soit les personnes font des étapes dans une ou plusieurs provinces du pays, soit elles arrivent directement. Certes, la réalisation ou non d'étapes est conditionné parfois par les conditions même du voyage. Exception faite des personnes rentrées des suites de la guerre qui ont été rapatriées au Burkina Faso et qui ont dû s'arrêter à Bobo-Dioulasso avant de continuer soit vers Ouagadougou, soit vers leur village, soit vers un tout autre lieu, le trajet qui relie la Côte d'Ivoire à la capitale burkinabè dépend à la fois des motifs du retour et de l'existence ou non de réseaux familiaux et sociaux à Ouagadougou ou dans le reste du pays.

Il est possible de distinguer trois types de parcours entre la Côte d'Ivoire et la ville de Ouagadougou :

- *les parcours directs* : les personnes n'effectuent aucune étape de plusieurs jours entre le lieu qu'elles quittent et le lieu où elles se rendent. Soit elles ne disposent d'aucune connaissance particulière sur le chemin, soit elles disposent des connaissances nécessaires à Ouagadougou pour pouvoir s'y rendre directement. Ces parcours directs ne signifient pas pour autant que l'insertion dans la ville se fait plus facilement que pour d'autre. Par contre, l'objectif de destination est clairement Ouagadougou, très souvent pour des raisons de scolarisation à l'université notamment, mais aussi comme destination « naturelle », en tant que grande ville, pour ceux qui sont à la recherche d'un travail et n'ont aucune connaissance du reste du pays.
- *les parcours avec épisode(s) de résidence* : les personnes effectuent au moins une étape dans un autre lieu que Ouagadougou au Burkina et y réside plusieurs années avant de venir à Ouagadougou. Citons par exemple le cas d'une femme né en Côte d'Ivoire : ses parents ont décidé de la scolariser à Bobo-Dioulasso à partir du secondaire, dans un pensionnat de

jeunes filles. Après quelques allers-retours entre Bobo-Dioulasso et la Côte d'Ivoire, surtout pour les vacances, elle s'est installée à Ouagadougou pour poursuivre ses études et se marier. Si ces personnes ont effectivement connu une migration internationale, c'est une migration interne qui les mène dans la capitale selon un processus assez similaire aux autres migrants des villes secondaires du pays.

- *les parcours avec étapes* : cette catégorie rassemble des personnes qui, comme Karim cité en préambule, s'arrête pour quelques jours ou quelques semaines avant de finir leur voyage. Ils progressent par saut, transitant par des lieux où ils bénéficient d'un réseau familial ou social. Ces étapes sont assez importantes puisqu'elles sont bien souvent le premier contact avec le « pays » en dehors des événements liés au voyage. Le cas de Karim est assez intéressant : il rend visite à un oncle puis il profite de la présence de l'une de ses sœurs pour établir ses papiers à Koudougou, c'est-à-dire dans une petite ville où les formalités administratives sont généralement plus faciles à effectuer qu'à la capitale et où il bénéficie de conditions d'accueil favorable. Inversement, l'arrivée à Ouagadougou sera pour lui plus chaotique en termes de logement notamment. Des étapes sont aussi envisageables en Côte d'Ivoire, une fois encore pour prendre contact avec des membres de la famille.

Pour établir cette typologie, nous nous sommes basés spécifiquement sur les personnes qui sont nées en Côte d'Ivoire et qui effectuent pour la plupart leur premier voyage pour le Burkina Faso. Les seuls éléments qui les conduisent à procéder en étapes sont l'existence d'un réseau familial ou social sur la route. Ce qui est remarquable est que ces personnes, même si elles ont de la famille ailleurs au Burkina Faso, ne vont pas se détourner de la route directe qui les mène à Ouagadougou. La capitale reste dans tous les cas le point de destination, à partir duquel ils peuvent ensuite rendre visite à leur famille dans le village d'origine ou ailleurs. Il est difficile de savoir si c'est la méconnaissance du pays, ou la volonté d'atteindre au plus vite leur destination qui les conduit à ne pas s'écarter de leur route d'origine. Toujours est-il qu'elle est le fil conducteur fondamental qui les conduit de leur pays de naissance à leur lieu de résidence actuel. Ces migrants ne diffèrent pas fondamentalement, dans cette attitude, de migrants plus classiques ; des travaux ont montré que la route constitue une sorte de couloir entre un lieu de départ et un lieu de destination, y compris pour des individus qui effectuent régulièrement le même voyage. Les personnes qui rentrent de Côte d'Ivoire ne semblent pas s'éloigner de ce modèle, d'autant plus que la plupart d'entre elles effectuent le voyage pour la première fois.

2. *S'installer à Ouagadougou*

Pour les besoins de cette première analyse, nous avons pris soin d'observer les conditions d'installation et d'insertion dans la ville de Ouagadougou. Il aurait été intéressant de pouvoir comparer les conditions d'installation de cette population avec celles de migrants internes au Burkina Faso par exemple ; nous ne disposons malheureusement pas des données permettant d'établir une telle comparaison. Cependant, ce qui est décrit ici n'est pas non plus à lire comme un ensemble de particularismes propres aux migrants de retour de Côte d'Ivoire.

Poursuivons le récit d'Alexis entamé précédemment :

« ... Si j'avais de l'argent sur moi de lui remettre parce que Ouagadougou n'est pas bien. Et quand je lui ai dit que mon père m'a remis juste le transport, il m'a fait

comprendre qu'il n'avait pas de logement pour moi. Donc j'ai appelé tous les oncles⁴¹, j'ai frappé à toutes les portes ici, j'ai pas eu quelqu'un. J'étais obligé de cohabiter avec des gens. Avec B.S. que j'ai connu depuis Adzopé⁴² qui était déjà ici avant moi. Il est présentement au campus. Y'a mon oncle H.B. dans le temps, je l'ai appelé, je lui ai expliqué la situation, il m'a dit que chez lui il n'y avait pas de logement. J'ai cherché à le rencontrer, il a refusé, il travaille dans un ministère ici ». (Alexis)

Les récits comme celui-ci sont extrêmement nombreux et courants ; l'arrivée à Ouagadougou constitue une période difficile pour les migrants, qui n'ont généralement que peu d'argent avec eux. Trouver un logement est la principale source de difficultés. Rares sont les migrants qui ne connaissent personne en arrivant ; nous reviendrons sur ces cas par la suite. Par contre, nombreux sont ceux qui arrivent avec l'idée qu'ils vont pouvoir s'appuyer sur leur famille, au moins au début de leur parcours. Nombreux aussi sont ceux qui font l'expérience d'un refus soit immédiat soit à court terme des familles de leur apporter un soutien même temporaire.

Cette situation peut paraître assez paradoxale ; l'ensemble des travaux réalisés sur les migrations internes par exemple montrent que les réseaux familiaux ou villageois sont importants autant pour accéder à un logement que pour accéder à un premier emploi. Il est vrai que les conditions de logement, les conditions économiques difficiles à Ouagadougou poussent les individus à restreindre leurs solidarités familiales. Cependant, il est nécessaire de s'interroger sur la situation particulière de ces migrants : perçus comme des migrants qui ont quitté le Burkina Faso (eux ou leurs parents) pour s'installer en Côte d'Ivoire, leur retour doit, aux yeux de la population locale, s'accompagner d'une manifestation visible de réussite.

Pour tenter de décrypter ce phénomène, revenons à une lecture de ces migrations à l'échelle familiale. Le schéma présenté est un schéma théorique. Les parents des personnes à qui nous avons à faire ont quitté le Burkina Faso pour tenter une réussite ailleurs. Les départs s'accompagnent d'un *contrat migratoire*, passé avec le groupe familial et/ou social : les membres du groupe estiment avoir à bénéficier de ce migrant en termes de remises par exemple, ou de lieu d'accueil si d'autres membres veulent partir. Au-delà de ce contrat migratoire, le migrant doit montrer sa réussite par l'acquisition de biens par exemple, lors de son retour au lieu d'origine. Dans le cas qui nous préoccupe, nous avons à faire à des personnes qui sont nées et qui ont grandi en migration ; leurs parents peuvent avoir ou non respecté ce contrat, toujours est-il qu'eux ont peu voire aucune connaissance du contexte de départ des parents et encore moins de l'évolution de ce contexte. Ils ne sont pas migrants au sens où le sont leurs parents. Or, nous pouvons faire l'hypothèse qu'ils sont perçus de la même manière que seraient perçus leurs parents, comme des migrants de retour d'un pays où la réussite est possible.

Dans la mesure où les personnes interrogées sont surtout des jeunes, venus à Ouagadougou pour effectuer leurs études ou trouver un premier emploi, ils arrivent avec peu de choses matérielles, voire avec rien. C'est-à-dire qu'ils ne correspondent pas aux attentes qu'ils peuvent susciter. Il est possible que cette situation explique en partie l'accueil difficile qui leur est fait. Ajoutons que ces jeunes qui arrivent à Ouagadougou ignorent beaucoup des réalités de cette ville ; comme le signale

⁴¹ Le terme oncle est employé ici dans un sens très large, désignant autant la famille élargie qu'un lieu fondé sur le village d'origine.

⁴² Ville de Côte d'Ivoire

l'un des interviewés, leurs parents sont nés dans le milieu rural alors qu'eux investissent un milieu urbain. Ce qui leur a été raconté du Burkina Faso par leurs parents ne leur sert que peu.

Cet accueil marqué par des formes de rejet a une autre conséquence : les migrants se tournent vers des réseaux qu'ils connaissent et maîtrisent mieux, ceux des ressortissants Burkinabè de Côte d'Ivoire. Soit ils retrouvent à Ouagadougou des personnes connues en Côte d'Ivoire, soit le lien se crée sur la base de ce point commun qu'est la vie en Côte d'Ivoire. Le réseau amical construit dans le lieu de départ ou au lieu d'arrivée sur la base d'une origine géographique commune remplace le réseau familial pour ce qui est par exemple de l'accès à un logement, à un emploi ou autres. Des systèmes de corésidence se construisent sur cette base amicale permettant de se loger facilement et à moindre coût ; des informations sont échangées sur les conditions d'accès aux chambres universitaires ; des chambres universitaires sont partagées... La constitution de réseau d'entraide sur la base d'une origine commune est un phénomène assez classique dans l'étude des migrations. Leurs parents ont aussi fonctionné comme cela lorsqu'ils sont arrivés en Côte d'Ivoire. Cependant, il existe une petite différence : si ces personnes sont effectivement des migrants au sens où ils ont quitté un lieu pour s'installer dans un autre, ils ne sont pas des migrants au même sens que leurs parents, puisqu'ils se retrouvent dans leur pays d'origine de leurs parents ou grands-parents. Théoriquement, leurs réseaux sociaux ne devraient pas se fonder sur une expérience migratoire. Face à ces constats, il ne faut pas oublier non plus que nombre d'entre eux connaissent peu ou pas de gens lorsqu'ils arrivent au Burkina Faso. Devant l'obligation de se débrouiller par eux-mêmes, ils se tournent apparemment plus volontiers vers leurs homologues, d'autant plus que des différences culturelles peuvent apparaître.

Avant de poursuivre, il est nécessaire de préciser que les caractéristiques décrites précédemment concernent une population jeune, rentrée depuis peu de temps pour la plupart, c'est-à-dire dans une période où les retours ont pris de l'ampleur et où la pression sur le réseau familial et social a pu s'accroître. Les personnes plus âgées, « rentrées » depuis plus d'une dizaine d'années, ont vécu des arrivées moins difficiles et ont souvent bénéficié de l'accueil de leur famille.

Le titre de cette partie posait la question d'une migration de découverte ou d'une migration de retour. Il est difficile d'y répondre de façon tranchée ; il est sûr que nous avons à faire à un groupe de migrants qu'il est finalement difficile de distinguer des autres en termes de pratiques migratoires comme de pratiques de sociabilité. Tous se présentent comme de « retour » au Burkina Faso et ceux qui ont le souhait de repartir en Côte d'Ivoire ou ailleurs sont rares. Il est probable que ceux qui ne sont pas restés ou ne souhaitent pas rester au Burkina Faso nous aient échappé dans la mesure où nous avons interrogé des personnes installées depuis plusieurs années ; ceux qui ne réussissent pas leur installation repartent généralement assez rapidement. Nous n'avons rencontré qu'une seule personne souhaitant poursuivre son parcours migratoire vers un autre pays, ici l'Italie, mais la perspective était assez lointaine, liée à la possibilité de réunir une somme suffisante pour préparer le départ.

Si retour il y a, la découverte n'est pas non plus absente de cette expérience migratoire : découverte d'un pays que la plupart ne connaissent que par les récits de leurs parents, découverte d'un autre mode de vie auquel ils sont contraints de s'adapter. Le processus de découverte et les difficultés qu'il engendre sont sans doute en partie responsables de la constitution d'une sociabilité fondée sur une expérience de vie en Côte d'Ivoire et plus précisément sur un type d'expérience migratoire.

L'un des défis d'aujourd'hui est de faire de ces migrants justement des migrants comme les autres, en butte aux mêmes difficultés d'insertion dans un espace urbain qu'ils ne maîtrisent pas.

C. Étude d'une dynamique migratoire spécifique : la migration pour études de la Côte d'Ivoire vers Ouagadougou

1. « Gourous » et « diaspos d'aujourd'hui » (jeunes professionnels et étudiants) : les élites « ivoiriennes » à Ouagadougou

Les migrants internationaux nés en Côte d'Ivoire, quand ils sont fortement instruits, forment un noyau de l'élite scolaire et/ou sociale ouagalaise. C'est en particulier le cas des « gourous », ces « vieux pères » pionniers ayant rejoint, dans les années 80 et 90, les lycées réputés du Burkina Faso ou l'Université de Ouagadougou, et qui occupent aujourd'hui des positions sociales et professionnelles enviées, ou tout simplement respectables aux yeux des jeunes professionnels et étudiants. Appelés aussi les « aînés » par leurs « petits frères », les « gourous » ne manquent pas de leur prodiguer de nombreux « conseils », et les chefs de service, directeurs de sociétés d'État ou d'entreprises privés qu'ils sont savent disposer d'un vivier de recrutement. Ces personnes bien placées ont généralement suivi des trajectoires scolaires et sociales ascendantes, lesquelles sont aujourd'hui achevées tandis que celles des jeunes professionnels et, a fortiori, des étudiants « diaspos » continuent de se poursuivre. Faute d'un recul suffisant sur les trajectoires en cours de la génération actuelle, il est impossible de dire, pour l'instant, si l'élite scolaire actuelle des migrants internationaux se transformera, comme celle de la génération précédente, en une fraction de l'élite sociale ouagalaise ou des classes moyennes ; ou si elle se verra socialement déclassée : « les tous premiers diaspos avaient plus de chance ; aujourd'hui la vague est déferlante » affirme Théodule ; Issa, a contrario, accorde plus de facilité à la nouvelle génération « c'était plus difficile pour nous, nous n'avions personne pour nous épauler ».

Une élite de migrants internationaux en provenance de Côte d'Ivoire s'est donc constituée à Ouagadougou depuis trente années : elle cumule des atouts scolaires et sociaux et sa reproduction en une deuxième génération, celle des années 2000, fait de cette élite un phénomène transgénérationnel. Le fait d'être né, d'avoir vécu et été scolarisé en Côte d'Ivoire jusqu'au secondaire, souvent jusqu'au Baccalauréat, signe l'appartenance, mais aussi le rattachement à un creuset « diaspo » qui comprend une dimension élitaire, pionnière pour les « gourous », reçue sous forme d'héritage et assumée comme telle par les jeunes professionnels et étudiants.

- Parcours de « gourous »
 - Dans la Fonction Publique Burkinabè

Servace

Servace est né à Gagnoa dans le Centre Ouest ivoirien en 1968. Il y a effectué toute sa scolarité, de l'école primaire à l'école secondaire, jusqu'en classe de terminale. Sur décision de ces parents, faute de bourse scolaire et à cause des droits d'inscriptions élevés à l'Université d'Abidjan, Servace arrive au Burkina Faso en 1989 où il passe brillamment son Bac avec mention. Inscrit en Histoire-Géographie à l'Université de Ouagadougou, il prépare et réussit le

CAPES en cette discipline : « on était 267 candidats pour 15 postes. J'ai fini premier au concours ». Il enseigne alors en collège et lycées pendant six années. En 2001, par le biais de concours professionnels, il devient conseiller pédagogique dans l'enseignement secondaire, et effectue aussi de temps à autre des consultations grâce à des formations internes qu'il a suivies au Canada et en Égypte et à son diplôme de master en environnement obtenu à l'Université de Montréal.

Le grand-père de Servace était chef du canton de Tougan, dans le Nord de l'ancienne Haute-Volta : « mon grand-père avait cette responsabilité d'organiser des migrations commanditées par le colonisateur pour installer des populations du Nord Burkina au Mali dans le cadre de l'office du Niger. Mes grands-parents eux-mêmes ont travaillé dans la riziculture. Et du Mali, le papa qui avait le CEPE est parti servir en Côte d'Ivoire autour de 1958 ». Servace a des oncles à Abidjan et à Yamoussoukro, un de ses frères est à San Pedro. Un autre de ses frères l'a suivi au Burkina Faso, a obtenu le Bac et après avoir redoublé deux fois sa 1^{ère} année de DUEG, a réussi le concours des infirmiers d'État. « Nous sommes les deux piliers de la famille restée en Côte d'Ivoire et nous aidons à payer la scolarité de nos petits frères en Côte d'Ivoire »

De ces années passées en Côte d'Ivoire, Servace retient « le niveau scolaire atteint », à son avis, supérieur selon lui à celui de l'école Burkinabè, ce qui, reconnaît-il, a constitué un atout décisif pour poursuivre ses études au Burkina Faso. Au lycée Mixte Montaigne de Ouagadougou où il a passé son bac, il était entouré de « diaspos » et n'éprouvait aucun problème d'insertion. « Mais quand je suis arrivé à l'Université, j'ai vu qu'il y avait une forme de marginalisation, on nous appelait les Ivoiriens, les Ivoiriens ». Servace qui a consolidé sa position professionnelle en se faisant syndicaliste, se dit aujourd'hui « littéralement inséré » et ne compte pas repartir en Côte d'Ivoire.

Bouba

Bouba est né au Burkina Faso, à Bobo-Dioulasso en 1971. Il part en Côte d'Ivoire à l'âge de 12 ans rejoindre un oncle. « Mon histoire migratoire n'a rien à voir avec mon père mais avec mon oncle garagiste qui travaillait chez un concessionnaire européen à Abidjan ». Toutefois son père travaille comme son oncle en Côte d'Ivoire, à Palm-Industrie. En 1984, Bouba, dont la scolarité a été surveillée de près par une tante institutrice à Grand-Bassam, obtient son bac en 1994 et rentre au Burkina Faso pour suivre des études supérieures à l'Université de Ouagadougou où il obtient une maîtrise en 2001, juste après l'année blanche. Après avoir passé un concours d'entrée au Ministère de Promotion de la Femme, Bouba a très rapidement gravi les échelons d'une hiérarchie interne : il a d'abord été agent de bureau puis chef de service, directeur des études et de la planification avant de devenir conseiller technique. Son salaire est de 108 000 fcfa. Depuis, 2003, Bouba dispose d'un véhicule personnel (une golf série 3 achetée 3 millions 200 000 fcfa) pour se rendre à son travail. Aîné d'une famille de 6 enfants, il est le premier de sa famille à avoir été scolarisé (son père et sa mère sont sans niveau d'instruction scolaire) et à avoir migré pour des raisons d'études vers le Burkina Faso. Il est actuellement fiancé à une étudiante en BTS communication d'entreprise. Propriétaire d'une parcelle, il fait construire un « duplex ».

- Dans des sociétés privées

Yacouba

Yacouba, né en 1977 à Abidjan et arrivé au Burkina Faso en 1992 avec son CEPE en poche est loin d'avoir atteint le niveau universitaire de Servace mais il dispose de compétences reconnues en informatique. Avec un niveau scolaire d'une classe de terminale (il a effectué son primaire en Côte d'Ivoire et son secondaire au Burkina Faso), il est aujourd'hui employé dans une société de maintenance et d'installation de matériel informatique qui appartient à son oncle. Il gère aussi un cybercafé. Rétrospectivement, Yacouba juge son parcours professionnel « passable » : j'aurais voulu m'asseoir dans un grand bureau et palper les feuilles [gagner beaucoup d'argent]. Mais sans diplôme, surtout dans le système francophone, c'est difficile. Je gagne entre 50 et 75 000 fcfa/mois, mais parfois pour une installation/câblage réseau complète dans un service, on peut gagner de 250 000 à 300 000 fcfa ». Quand Yacouba revient sur son parcours migratoire, il fait de celui un atout. À ses yeux, ce n'est pas tant d'être né en Côte d'Ivoire et d'y avoir été scolarisé qui compte mais davantage le fait de s'adapter au Burkina Faso : « le Burkina Faso m'a beaucoup ouvert les yeux. Des amis m'appellent d'Abidjan, ils gagnent 400 ou 500 000 fcfa mais ils ont des problèmes de gestion. Moi je préfère être parfois un imbécile quand j'ai les poches trouées et être parfois fort quand j'ai de l'argent ». Servace fait partie de l'association des informaticiens de la boucle du Mouhoun, un réseau de professionnels qui comprend d'autres informaticiens diaspos comme lui. Pour lui, le « diaspo » d'aujourd'hui n'est plus « yéré [enthousiaste] » comme celui d'hier : « la Côte d'Ivoire a changé » dit-il et rien ne le fera partir là-bas « il faudrait m'attacher pour m'y envoyer de force ».

- Dans le milieu du « show-business »

Jah Press

Jah Press, de son nom d'artiste, est né en 1968 à Ziniaré et est parti en Côte d'Ivoire à l'âge de 6 mois. Il a résidé à Dabou, « une place forte scolaire » avec son père, cuisinier chez des Européens, et sa mère vendeuse de mangues dans la cour de l'école primaire où il était inscrit. Il découvre le Burkina Faso pour la première fois en 1984 à l'occasion de vacances scolaires et revient y passer le baccalauréat, série A3 en 1990 qu'il vient de rater en Côte d'Ivoire. Inscrit à l'université jusqu'à la licence de droit, Jah Press a aussi reçu en France une formation en management des radios de proximité. Il est le seul de sa famille à avoir été scolarisé, et le premier à migrer pour études au Burkina Faso. Jah Press est à la tête d'une chaîne de restaurants/dancing ultra-connue au Burkina Faso et au Nord de la Côte d'Ivoire « les Kundé ». C'est un organisateur de spectacles et de manifestations culturelles. Les « Kundé » désignent, outre des restaurants où se joue de la musique ivoirienne, des prix attribués chaque année – en grande pompe - à des artistes/chanteurs. Dans le monde du show-business au Burkina, Jah Press s'est taillé une solide réputation et un empire. Pour lui désormais membre du Lion's Club, « un Burkinabè de souche ne peut pas travailler dans le secteur de l'animation ». Seul un « diaspo » le peut donc, et en effet nombre d'animateurs de télévision et de radio au Burkina Faso s'enorgueillissent d'avoir « fait la Côte d'Ivoire ».

- Dans le milieu de l'aide au développement

Aminata

Aminata est née en 1977 à Abidjan (commune d'Adjamé) d'un père burkinabè et d'une mère ivoirienne. Actuellement secrétaire de direction dans un projet de développement installé à Ouagadougou, elle dispose de la double nationalité, ivoirienne et Burkinabè.

Au cours de l'entretien, Aminata a expliqué combien décisive a été la rencontre de son père avec un Européen directeur d'une société d'exportation de café/cacao dont elle rappelle solennellement le nom, et comment cette rencontre a pesé dans l'orientation de son propre parcours migratoire et scolaire. Au départ faiblement instruit, son père a d'abord été « garçon de maison » chez cet Européen qui l'inscrit au cours du soir et lui trouve un emploi de magasinier au sein de sa société sise à Abidjan. Son père finira « DAF », directeur administratif et financier grâce à des formations continues avant de partir en retraite et de décéder à Bobo-Dioulasso en 1990. « Mon père, se souvient avec fierté Aminata, était une sorte de consul pour les Dagari de Côte d'Ivoire ». C'est son père qui l'envoie au Burkina Faso à la fin de l'école primaire, en 1990, pour entrer au collège, à cause du « laisser-aller d'Abidjan ». À Banfora, Aminata évolue dans un milieu très protégé : elle est interne à l'Internat religieux Sainte Thérèse et le week-end part chez son oncle qui réside aussi à Banfora. Après l'obtention de son Baccalauréat à Bobo-dioulasso, Aminata suit les cours de l'Université Polytechnique dans la deuxième ville du pays et, diplômée, travaille dans une société d'informatique. Elle se marie à un fonctionnaire Burkinabè qui, lui, ne connaît pas la Côte d'Ivoire. Ses liens avec la Côte d'Ivoire demeurent très forts, elle a un frère et une soeur étudiants à l'Université d'Abidjan, deux autres soeurs étant en France à Bordeaux, l'une étudiante, l'autre juriste. Du fait de sa double nationalité, Aminata dit être « métissée » et se voit, dit-elle, « obligée d'accepter qu'on [la] traite de diaspo ». Si Aminata était amenée à embaucher quelqu'un, un scénario que l'entretien réalisé avec elle autorise, elle n'hésiterait pas une seconde : « ce serait quelqu'un ayant vécu en Côte d'Ivoire » ; « pour son ouverture » s'empresse t-elle d'ajouter.

- Parcours de jeunes professionnels

Boukary

Boukary a 32 ans et est né à Bouaké en Côte d'Ivoire, d'un père Burkinabè et d'une mère malienne. Son père a travaillé dans la Fonction Publique ivoirienne et vit toujours avec la mère de Boukary (sans niveau d'instruction scolaire) à Bouaké. Son frère aîné, qui a arrêté l'école en classe de seconde dirige une petite entreprise d'informatique au Cameroun, son frère cadet, qui a dû arrêter l'école à Bouaké du fait du conflit ivoirien, poursuit ses études à ses côtés, à Ouagadougou. Boukary travaille actuellement comme informaticien à l'UEMOA après avoir travaillé, toujours comme informaticien, à l'hôpital pédiatrique à l'Université de Ouagadougou et dans une société spécialisée en technologies de pointe, Leraba Technologie.

Boukary est venu à Ouagadougou en 1996 faute de pouvoir continuer, comme il le souhaitait, dans l'enseignement supérieur ivoirien : « la seule solution était de payer une école supérieure privée ». Inscrit à l'Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso en informatique, et logé chez sa grand-mère maternelle, il en sort diplômé au terme de la 3^e année et part en France où il

obtient « sur fonds propres » un master en informatique à l'Université de Nantes. Boukary gagne bien sa vie ; il assure un loyer mensuel de 70 000 fcfa. Il ne fait pas parti d'une association de « diaspos », car pour lui « les associations de ressortissants de Côte d'Ivoire ont davantage tendance à diviser qu'à réunir », et se dit « intégré » au Burkina Faso. C'est sur le plan professionnel que Boukary observe une grande différence entre Abidjan et Ouagadougou : « à Ouaga, tu peux avoir ta chance si tu as des compétences ; à Abidjan, il faut des relations ». Sur un plan social aussi : « à Ouaga, on cuisine pour manger seulement et en Côte d'Ivoire la cuisine fait partie de l'éducation. Et la preuve, c'est qu'à Ouagadougou, on ne vous invite pas à manger ».

Marthe

Marthe est née en Côte d'Ivoire à Abidjan en 1981 et est arrivée au Burkina Faso, à Ouagadougou, en 2004. Son père et sa mère sont de nationalité Burkinabè et son père, né en 1947 a migré à l'âge de 14 ans vers la Côte d'Ivoire où il a appris et exercé tout au long de sa vie son métier de cuisinier. Son père est rentré au Burkina Faso en 2003 pour des raisons de santé, il décède en 2008 laissant derrière lui une veuve et huit enfants, dont un est couturier à Abidjan.

Marthe a effectué sa scolarité, du primaire en classe de terminale, à Abidjan et a échoué là-bas au Baccalauréat, qu'elle obtient en venant à Ouagadougou, série G1. Elle exprime un regret, elle qui a du s'inscrire – par défaut - à la faculté de sociologie : « si c'était en Côte d'Ivoire que j'avais obtenu le Bac, je serai encore là-bas, dans une école technique supérieure. Après le Bepc, l'État ivoirien m'avait affecté dans un lycée technique, la subvention de l'État était de 200 000 fcfa/an et le vieux payait 40 000 fcfa ». Marthe est désormais soutien de famille : « nos parents n'ont rien foutu ici, c'est à nous, les enfants, de relever le défi ici ». Et Marthe le relève avec brio : en 2005, elle participe en tant qu'agent de codification au Recensement Général de la Population et de l'Habitat puis effectue un stage « grâce à un tonton qui la présente au patron » chez GBS Consult, un stage transformé en emploi fixe de secrétaire-comptable. Marthe prend alors en charge les études de deux de ses frères, l'un de 19 ans, l'autre de 21 ans. Elle supporte difficilement le manque de visite de la part de la famille Burkinabè restée au Burkina, les liens familiaux s'étant largement distendus depuis le départ du père en Côte d'Ivoire. Rien ne la fera retourner en Côte d'Ivoire dit-elle : « la crise, on sait quand ça commence et pas quand ça finit. Et puis à Abidjan, on te demande ta carte de séjour pour aller uriner ! ».

- Parcours d'étudiants

Blandine

Blandine est née en 1985 à Abidjan, dans la commune de Cocody. Son père qui a arrêté ses études en fin d'école primaire (classe de CM2) est chauffeur à l'ambassade du Brésil dans la capitale ivoirienne et sa mère commerçante sans instruction. Arrivée en 1998 au Burkina Faso, Marthe achève son 1^{er} et son 2nd cycle du secondaire et échoue deux fois au Bac avant de l'obtenir. À Ouagadougou, Blandine poursuit sa trajectoire de migrante dans un environnement protégé, au collège et lycée catholique ; son oncle paternel, ancien député, travaille désormais comme médecin au Ministère de la Santé, et héberge aussi ses sœurs ;

« on compte sur lui » dit Blandine. C'est ce même oncle qui trouvera, à deux pas de sa villa, l'hébergement nécessaire à ses nièces venues d'Abidjan. Blandine est à l'Institut Supérieur d'Informatique et de Gestion (ISIG)⁴³, en deuxième de gestion/commerce et reçoit, avec ses sœurs, 200 000 fcfa/mois de ses parents restés à Abidjan et ne connaît pas les problèmes de nourriture, logement et déplacement (elle et ses trois sœurs ont chacune une moto de marque « JC » ou « P50 »). Avec des signes de satisfaction visibles qu'elle retire de son parcours migratoire, estimé « plutôt bon », Blandine avoue se sentir chez elle au Burkina Faso : « Ici, nous sommes au pays, c'est notre pays ». Pour elle, la vie ougalaïse s'inscrit dans la continuité de sa vie abidjanaise, ce qui est rare par rapport à l'ensemble des autres parcours observés : « même s'il y a des différences, on se sent à Ouagadougou comme à Abidjan. Et puis l'attieké et la banane plantain font maintenant parti des habitudes de consommation des Burkinabè ». D'Abidjan, Blandine conserve des souvenirs de quartier : elle a habité dans un quartier d'Ébrié, en bordure de lagune, et l'une de ses sœurs a participé aux fêtes ébrié de génération.

Blandine reconnaît avoir « eu de la chance » tout au long de son parcours, par rapport à ce que lui rapportent ses amis venus de Côte d'Ivoire : « ici, si tu viens sans avertir, c'est dur, les gens vivent un peu comme les Blancs ; pourtant nous sommes des Africains » indique t-elle. Blandine ne souhaite retourner vivre et travailler en Côte d'Ivoire, mais espère bien trouver un stage à Abidjan. Son petit ami, un Burkinabè n'ayant pas migré en Côte d'Ivoire, a fait l'Université de Ouagadougou puis celle de Dakar et est aujourd'hui agent commercial.

Dabiré

Dabiré, étudiant en 5^e année de géographie à l'Université de Ouagadougou, est né en Côte d'Ivoire, à Abidjan, en 1978, d'un père Burkinabè né au Burkina et d'une mère d'origine Burkinabè née en Côte d'Ivoire. Son père dirigeait à Abidjan une entreprise de vidange de fosses sceptiques. Une fois son mari décédé, sa mère se remarie à Abidjan avec un Ivoirien.

Après l'école primaire et un échec au CEPE, Dabiré arrive au Burkina Faso en 1992 par le train. Son oncle paternel, un fonctionnaire alors affecté à Diebougou, le prend en charge. Pour obtenir son bac, Dabiré rejoint Ouagadougou et cette fois bénéficie de la maison construite par son grand-père qui, retraité en 1989, est rentré au Burkina Faso après avoir passé quasiment toute sa vie en Côte d'Ivoire. À l'Université, Dabiré vit sur sa bourse, le FONER⁴⁴ et réside en Cité Universitaire. Pour Dabiré qui dit « ne pas aimer raisonner en termes d'appartenance à un lien », la « diaspo » est un mouvement dans lequel il se reconnaît pleinement ; il s'y raccroche aisément. Faire valoir une identité de diaspo au Burkina Faso est aussi pour lui déterminant, et en ce sens dit-il : « la Côte d'Ivoire a été un atout pour moi ». En revanche, obtenir un certificat de nationalité Burkinabè n'est pas si simple : « quand j'ai voulu obtenir mon certificat de nationalité, j'étais offusqué, on m'a dit non, rien ne prouve que je suis Burkinabè ; c'est parce que Maman est née en Côte d'Ivoire ; moi, je ne vois pas pourquoi on donne une coloration aux certificats de nationalité ». Dans la Côte d'Ivoire des années 80 et jusqu'au décès d'Houphouët-Boigny, Dabiré était loin de s'éprouver lui-même comme

⁴³ École supérieure privée agréé par l'État créée en 1992. L'ISIG forme des techniciens supérieurs et des cadres de gestion, et bénéficie depuis 2004 de la reconnaissance du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES). L'institut délivre un DUT ; le 1^{er} cycle de formation coûte 390 000 fcfa, le second 625 000 fcfa.

⁴⁴ Fonds national pour l'éducation et la recherche.

porteur d'une différence : « j'ai grandi en Côte d'Ivoire dans un brassage, j'ai vécu avec une pluralité d'ethnie et n'ai pas connu la xénophobie ».

2. *Raisons et finalité des migrations pour études*

Pourquoi la ville de Ouagadougou - en particulier ses infrastructures de l'enseignement secondaire et supérieur - exerce t-elle une attraction si forte pour les migrants internationaux en provenance de Côte d'Ivoire ?

Un faisceau de raisons expliquent cette attractivité.

D'abord, en Côte d'Ivoire, un système de contraintes et de mesures juridico-scolaires, sociales, politiques, amplifié par le récent conflit armé, a eu double effet : écarter les générations de jeunes instruits de leur projet de demeurer dans le pays où leurs parents, parfois leurs grands-parents, le plus souvent analphabètes ou faiblement instruits, s'étaient installés ; créer un rapprochement, désormais envisagé avec le « pays d'origine ». Si toutes ces mesures n'ont pas été pérennes, leurs effets cumulés sont lourds de conséquences en termes d'incitation au départ des non-Ivoiriens et de signaux d'une montée de la xénophobie.

Ensuite, le projet d'une migration pour études de la Côte d'Ivoire vers le Burkina Faso apparaît doublé d'un projet d'installation pérenne « au pays ».

Pour les jeunes instruits d'origine Burkinabè nés en Côte d'Ivoire, le Burkina Faso représente de la sorte le pays des possibles au fur et à mesure que les chances d'ascension scolaire, professionnelles et sociales s'amenuisent, voire sont totalement compromises en Côte d'Ivoire. Cette fermeture des voies d'ascension possibles, scolaires et sociales, en Côte d'Ivoire est à l'origine de « frustrations », un terme récurrent dans les discours des interviewés.

- Durcissement des conditions d'obtention du Bac ivoirien

Au début des années 80, le Ministre ivoirien de l'Éducation nationale, Balla Kéita, instaure un baccalauréat probatoire en fin de classe de première. Cette première partie du baccalauréat étant une condition indispensable à l'obtention de la seconde partie en classe de terminale, des candidats nationaux et non-nationaux se retrouvent face à une nouvelle barrière de sélection au sein d'un système scolaire déjà hyper-sélectif. Pour ne pas être « un cabri mort »⁴⁵, Ivoiriens et non-Ivoiriens empruntent une nouvelle route des études, qui les mène au Burkina Faso où cette mesure restrictive n'existe pas. Ils y passent le Bac.

Même si cette mesure très impopulaire a fini par être abrogée, elle comporte deux conséquences : une migration pour études vers le Burkina Faso se met en place ; le baccalauréat Burkinabè devient un diplôme crédible et attractif au sein de la sous-région, au point d'attirer des fils instruits de migrants.

- Discrimination entre élèves « nationaux » et « étrangers » en Côte d'Ivoire des années 80 à nos jours : le cas des bourses et des cartes de séjour

⁴⁵ Expression courante en milieu scolaire ivoirien. Le « cabri mort » désigne l'élève victime de la sélection scolaire.

Sous le même ministère, les élèves d'origine étrangère déclarés comme tels auprès de leur administration scolaire subirent des mesures de rétorsion de bourses scolaires, ce qui en conduisit certains à ne pas pouvoir continuer leur cursus dans l'enseignement secondaire public ou privé. Cette mesure a certainement joué comme motif de départ vers les écoles du Burkina Faso. Loin d'être appliquée à la lettre en Côte d'Ivoire et finalement abandonnée, elle dégage pour ceux qui l'ont subi une charge symbolique négative à l'encontre de la population scolaire, désormais scindée entre boursiers nationaux et non-boursiers « étrangers » contraints soit d'abandonner leurs études soit de les poursuivre dans un pays de la sous-région.

« Quand j'étais au primaire, je ne savais pas que j'étais Burkinabè parce que j'étais accepté. C'est quand on l'a retiré ma bourse que j'ai su quelle était ma nationalité ; sinon, j'étais capitaine de l'équipe de football quand on faisait les matchs inter-classe et j'étais autant intégré que les nationaux » se souvient Etienne.

Une des conséquences en milieu scolaire méconnue de l'idéologie de l'ivoirité a consisté à contrôler les pièces d'identité nationales à l'entrée des salles d'examens du BEPC et du BAC au début des années 2000, et à refuser le passage des examens à des élèves à la nationalité jugée « douteuse » ou à des non nationaux.

À cela s'ajoutent des coûts d'inscription prohibitifs pour des non-nationaux dans les universités ivoiriennes. Seule une minorité d'élèves non-nationaux et bi-nationaux parvient à s'acquitter de ces droits d'inscription.

Selon divers témoignages des enquêtés, la carte scolaire auparavant suffisante pour une libre circulation des élèves sur l'ensemble du territoire ivoirien n'a plus été une pièce reconnue aux yeux des policiers du Sud Ivoirien, lesquels sommaient les élèves de leur montrer une pièce d'identité, à défaut les enjoignaient de leur verser en toute illégalité une somme d'argent.

- Perturbations scolaires et universitaires des années 90

Le système éducatif ivoirien a été fortement perturbé dans les années 90 du fait de grèves des enseignants, des élèves et des étudiants, d'une année blanche et d'un climat de violence politique que l'école subit et active. Cette intégration de la « question scolaire » à la « question politique » (Proteau, 2002) a nui aux routines d'apprentissage, et provoqué un reflux d'élèves vers le Burkina Faso où l'école et l'Université paraissaient moins sujettes à des secousses politiques violentes : le temps de la Révolution étant terminé. L'année blanche de l'université Burkinabè et les violences sur le campus des années 2000 viendront contredire ce temps de répit.

- La cour de récréation et la classe : des lieux d'apprentissage d'une différence

« Dagari, mangeur de chien », « Bobo, mangeur de Kaba Tô », « garde du corps de Sankara », « Burkinabè », « Koné Zaccharia »⁴⁶, autant de termes, proférés et reçus comme des insultes ou des formes de discrimination que nos enquêtés ont entendu dans les cours de récréation des écoles ivoiriennes. Ces « frustrations » restent gravées dans leur mémoire et, rétrospectivement, paraissent être les signes avant-coureurs d'une xénophobie généralisée : « la xénophobie n'est pas un problème nouveau en Côte d'Ivoire » affirme Alexis.

⁴⁶ Du nom d'un chef de la rébellion.

La cour de récréation n'est pas la seule caisse de résonance de rapports sociaux tendus entre populations dites ivoiriennes et populations dites étrangères. La classe l'est aussi, comme en témoigne Clément aujourd'hui informaticien au Ministère Burkinabè de l'Enseignement de Base (MEBA) : « en classe de français, notre professeur, une blanche fascinée par la littérature africaine nous a fait lire un texte d'un auteur parlant de la haute Volta. On a discuté le texte et les Ivoiriens ont dit que les Burkinabè venaient prendre leurs terres en Côte d'Ivoire. J'ai dit que moi j'étais élève, et ils ont alors dit que ce n'était pas pareil, que nous les élèves nous étions là pour une cause noble. J'ai dû prendre la défense de mes parents ».

- Politique d'ivoirisation des cadres et des candidats aux concours de la Fonction Publique

Conçue au début des années 70 par Houphouët-Boigny, la politique d'ivoirisation des cadres n'a été mise en pratique qu'au début des années 90 dans les secteurs publics et privés. Cette politique a fermé l'accès à la Fonction publique et à de nombreux postes des entreprises publiques comme privées à des non-nationaux.

« Il y avait une politique qui consistait à dénicher les Burkinabè dans l'appareil d'État. On vous foutait dehors sans droit ni indemnités » témoigne Moumouni qui a affiché dans son bureau à Ouagadougou une lettre de licenciement signé de M. Le Maire de la mairie de Koumassi (Abidjan).

- Fermeture d'écoles, invalidation des examens à cause du conflit politico-militaire

En provoquant la division du pays en plusieurs portions de territoires placés sous le contrôle des forces nouvelles, le conflit ivoirien a remis en cause l'intégrité territoriale de l'État. L'État ne contrôle plus l'École sur la moitié du territoire. Le système éducatif a ainsi été touché de plein fouet et l'école en temps de guerre est devenue un enjeu politico-militaire (Lanoue, 2003). Au Nord, des écoles ont été endommagées et détruites. À Bouaké précisément, des parents d'élèves relayés par des étudiants ont soutenu la poursuite des cours, sans que le gouvernement loyaliste ne reconnaisse ni n'appuie leurs efforts. Ni le secrétariat général de la rébellion d'ailleurs. Les examens ont pu être passés et validés en zone Sud seulement, mais non en zone dite « assiégée » de 2002 à 2006.

Paul, né à Bouaké, et actuellement élève en terminale G2 est on ne peut plus clair au sujet du motif de son arrivée au Burkina Faso : « à cause de crise, je n'ai pas pu passer le BEPC. J'ai dû interrompre mes études pendant deux années, de 2004 à 2006, et reprendre mon BEPC à Ouagadougou, tout en continuant ma classe de seconde. »

Il semble difficile de hiérarchiser les raisons d'un départ de la Côte d'Ivoire vers le Burkina Faso tant les unes ne sont pas exclusives des autres. Les raisons invoquées par les interviewés ne sont pas non plus toujours les raisons réelles au sein d'une histoire individuelle et collective mêlée et par eux largement reconstruite.

C'est davantage un contexte d'ensemble emprunt d'impossibilités et de xénophobie - pour le moins peu propice à la poursuite d'une logique familiale d'installation pérenne - qui motive, depuis la Côte d'Ivoire, le départ vers le Burkina Faso. De plus, l'histoire familiale – la décision du père de ne plus scolariser son enfant en Côte d'Ivoire par exemple – joue dans l'orientation du parcours migratoire, dans une moindre mesure l'histoire individuelle.

3. *Trajectoires scolaires des migrants instruits : la route des études vers Ouagadougou*

Les élèves et les étudiants nés en Côte d'Ivoire emportent avec eux un peu de cet « acharnement scolaire » propre aux classes moyennes ivoiriennes (Le Pape, Vidal, 1987) et observable y compris dans des temps de récession économique. D'après une étude basée sur des données du recensement général de la population en Côte d'Ivoire (Balac, Zanou, 1997)⁴⁷ les jeunes d'origine Burkinabè seraient dans l'ensemble moins scolarisés et moins instruits que les jeunes Ivoiriens, mais plus que leurs homologues résidant au Burkina Faso. Ce rapport familial, et le plus souvent confiant, des interviewés à l'institution scolaire et à ses places fortes (les nombreuses localités où l'offre scolaire est développée) est révélateur de fortes ambitions en termes de mobilité sociale, laquelle justement ne se conçoit pas pour eux sans l'école.

Qu'elles aient connu ou une interruption, provisoire ou définitive, les trajectoires scolaires des interviewés sont dans l'ensemble ascendantes et, pour la plupart, intègrent les trois niveaux d'enseignement, primaire, secondaire et supérieur.

De manière idéale-typique, il est possible de classer les trajectoires scolaires selon le niveau atteint en Côte d'Ivoire et le niveau poursuivi au Burkina Faso.

Cas 1 Primaire avec ou sans CEPE en Côte d'Ivoire, secondaire avec ou sans bac au Burkina Faso, supérieur au Burkina Faso ;

Cas 2 Primaire et Secondaire 1^{er} cycle en Côte d'Ivoire avec ou sans BEPC, secondaire 2nd cycle au Burkina Faso avec ou sans bac, supérieur avec bac au Burkina Faso ;

Cas 3 Primaire, secondaire 1^{er} et 2nd cycle avec ou sans Bac en Côte d'Ivoire, secondaire 2nd cycle avec ou sans bac au Burkina Faso, supérieur avec Bac au Burkina Faso ;

Cas 4 Primaire, secondaire et Bac en Côte d'Ivoire, supérieur au Burkina Faso.

L'observation fine de l'ensemble des trajectoires scolaires fait ressortir que les interviewés attendent la fin d'un cycle d'enseignement, primaire, secondaire 1^{er} cycle ou 2nd cycle, sanctionné ou non par un examen (Cepe, Bepc, Bac) avant de rejoindre le Burkina Faso pour y continuer leurs études. Une logique de progression scolaire stricte guide donc les parcours. Elle consiste soit à contourner les barrières de la sélection scolaire en Côte d'Ivoire, soit à profiter pleinement des potentialités du système éducatif ivoirien, jusqu'au Bac, avant de rejoindre l'Université de Ouagadougou. À l'origine des parcours migratoires, se trouvent donc des déterminations de type scolaire ; par défaut, nombre de migrants contournent les barrières sélectives de l'école ivoirienne en tentant, au Burkina Faso, à nouveau le Cepe, le Bepc et le Bac ; de manière pro-active, d'autres migrants attendent la réussite au

⁴⁷ « Des différences par nationalité s'observent également. Les Ivoiriens présentent par rapport aux étrangers des taux de scolarisation plus élevés. Ici, cependant l'écart se réduit entre 1975 et 1988, signe d'une meilleure intégration économique des populations étrangères avec le temps » (Balac et Zanou, p. 314). Les écarts ont tendance à disparaître en milieu urbain et, en ce milieu, la tendance est à l'égalisation des chances d'accès et de maintien à l'école entre nationaux et non-nationaux. Si les Ivoiriens ont des taux de scolarisation relativement plus forts que les non-nationaux, les non-nationaux, notamment ceux d'origine burkinabè connaissent des taux de scolarisation plus forts que les enfants scolarisés au Burkina Faso.

Baccalauréat dans le système éducatif ivoirien pour rejoindre l'enseignement supérieur Burkinabè. Des individus peuvent bien sûr interrompre leurs études en cours de l'un des 4 parcours décrits, pour des raisons familiales et économiques (plus de revenus en provenance des parents de Côte d'Ivoire, pour des raisons de survie (trouver des « contrats ») ou encore pour des raisons strictement scolaires (redoublements à répétition, échecs à un examen).

Les élèves et étudiants empruntent la route des études vers Ouagadougou soit en rejoignant directement la capitale, soit en poursuivant tout ou partie de leur cursus scolaire dans une localité en province, Banfora, Bobo-Dioulasso ou Koudougou avant de rejoindre l'Université de Ouagadougou. Cette phase intermédiaire d'étude en province s'explique généralement par la présence de membres de la famille et comporte, aux dires des interviewés, l'avantage de ne pas être exposé immédiatement aux difficultés et risques de la vie ouagalaise.

Du point de vue de leur biographie familiale, les élèves et étudiants venus de Côte d'Ivoire représentent le plus souvent la première génération instruite : ils participent ainsi à l'enclenchement d'un processus de scolarisation inégalement vécu au sien de la famille selon la position dans la fratrie, le sexe et l'âge.

Par rapport à la position socio-professionnelle du père, quand ce dernier a travaillé en Côte d'Ivoire dans le secteur de l'industrie ou dans les métiers de service, une volonté manifeste de « mieux faire » est à l'œuvre, volonté d'autant plus forte quand le jeune migrant instruit est le primo-arrivant au Burkina Faso, la famille entière étant restée en Côte d'Ivoire. Premier instruit, premier à accéder à l'enseignement supérieur, et primo-arrivant de la famille au Burkina Faso, tels sont, sans être exclusives, les caractéristiques majeures d'une majorité d'étudiants en provenance de Côte d'Ivoire.

L'émancipation scolaire ou autrement dit le fait de poursuivre les études au Burkina Faso éloigné de la famille et vers des cursus qui n'étaient pas forcément prévus est aussi vécue comme une émancipation familiale, notamment vis-à-vis de la tutelle du père.

Mustapha

Mustapha, né au Burkina Faso en 1973 et aussitôt parti à Abidjan est issu d'une famille de 11 enfants. Le père polygame, coursier à l'Ambassade des États-unis en Côte d'Ivoire est aussi versé dans les études coniques et enseigne à des adultes. « Ce n'est pas de mon plein gré que je venu au Burkina Faso en 1987, le vieux voulait que je parte fréquenter en Arabie Saoudite ». Après avoir fait l'école franco-arabe, il obtient le BEPC français en 1992, le bac en 1995 et entre à l'Université de Ouagadougou, contre l'avis de son père. Grâce à son diplôme universitaire, une maîtrise en gestion, il entre sur concours à l'Ecole Nationale de l'Administration et de la Magistrature (ENAM)⁴⁸ et se prépare à occuper un premier poste de secrétaire administratif.

⁴⁸ La première promotion de cette école date de 1967.

4. D. Découverte de la ville

« Quand je suis arrivé ici [à Ouagadougou], j'étais enjaillé [très content] de voir que mon pays n'était pas comme on le dit à l'extérieur, en Côte d'Ivoire ». Jean-François résume la vision dominante, nécessairement reconstruite, de la découverte de Ouagadougou par la jeune génération des migrants internationaux en provenance de Côte d'Ivoire. L'ancienne génération est plus circonspecte « sincèrement, Ouagadougou en 1987, je ne saurais comment qualifier la ville ? C'était une ville fantôme ».

Les migrants internationaux arrivent généralement au Burkina Faso et à Ouagadougou avec nombre de clichés et de caricatures en tête, principalement lorsqu'il s'agit d'un tout premier contact. Ainsi Théodore assimilait Ouagadougou à « une brousse », sans eau ni électricité, et avec des maisons en banco. Clémence se souvient de son arrivée dans la capitale « je suis arrivée en car et j'ai cru que nous roulions dans une banlieue sans fin. En fait, nous étions déjà arrivés en pleine ville ». Servace revient sur ses « préjugés » : « avant de venir au Burkina Faso, j'avais vraiment des préjugés, et c'est toute la désinformation que les Ivoiriens ont nourri par rapport au pays : pays de sable, pays de soleil, pays de maladie, de misère, de famine ; je suis d'avoir vu toute cette désinformation tomber d'elle-même. Et puis voir des femmes sur des mobylettes, ça m'avait vraiment impressionné ».

La durée de séjour de la famille en Côte d'Ivoire, la rupture consommée avec le « pays », le fait de ne pas y séjourner lors des congés scolaires et un discours parental négatif sur le Burkina Faso (« si tu n'es pas sage, tu partiras au Burkina Faso ») ne figent pas la perception de la capitale au contact de celle-ci, laquelle capitale disent les migrants ne ressemble pas à son image construite depuis la Côte d'Ivoire. Cependant l'épreuve de la ville est au rendez-vous, quand il s'agit de vivre au quotidien, une fois passées les premières impressions de la découverte.

5. Déceptions, galères et voies d'émancipation

Les déceptions et les galères qu'endurent certains migrants internationaux directement arrivés à Ouagadougou ne leur sont pas forcément spécifiques même s'ils tendent à les attribuer au fait d'être migrant venus de Côte d'Ivoire. Les problèmes rencontrés sont d'ordre matériel – ils ont trait au manque de nourriture ou la malnutrition, à l'approvisionnement en eau, familial – sauf exception la famille Burkinabè découverte à Ouagadougou ne les héberge et ne les aide pas, circulatoire - les déplacements sont limités faute de moyens adéquats de transport, sanitaire et scolaire. En soi, ces problèmes ne sont pas nouveaux pour les citadins ouagalais ni propres aux migrants internationaux ; les franges les plus pauvres de la population née au Burkina Faso et résidente à Ouagadougou les connaissent bien pour les subir au quotidien : nourriture, santé, logement, scolarisation, mobilité en ville sont pour eux de grands défis. En revanche, ces problèmes sont spécifiquement éprouvés et parfois résolus en fonction des capacités sociales des groupes qui cherchent à les surmonter. Cette question des capacités sociales se pose avec acuité pour les migrants internationaux instruits et non instruits. Rares sont ceux qui bénéficient d'un capital social/familial de départ à Ouagadougou, sauf quand la famille de Côte d'Ivoire a entretenu des relations régulières avec celle du Burkina Faso, notamment en achetant des parcelles, en construisant des habitations et en soutenant la scolarisation des enfants d'oncles et tantes. La majorité entre vite en galère.

Les mots des migrants internationaux en provenance de Côte d'Ivoire pour qualifier l'attitude de leur famille à leur arrivée à Ouagadougou sont extrêmement durs : ils sont à la mesure du rejet familial dont ils ont fait l'objet. « Dans ta propre famille, tu peux mourir de faim, personne » dit Issa, se rappelant que son oncle lui a très vite fait comprendre qu'il ne pouvait pas l'héberger chez lui, après lui avoir demandé si elle disposait d'argent. Dans une économie de la pauvreté où l'argent ne circule pas comme en Côte d'Ivoire, les formes d'entraide sont nécessairement plus limitées, y compris dans le cercle familial : « chacun est dans son chacun » renchérit Maxime qui fustige ce qui lui apparaît comme un individualisme ouagalais. Rétrospectivement et par contraste, les formes d'entraide familiales connues en Côte d'Ivoire, de fait plus répandues, sont survalorisées, au point d'en faire un trait de caractère des « Ivoiriens » opposé à un trait de caractère « Burkinabè » : la générosité contre l'avarice, l'accueil contre l'inhospitalité etc. Du côté des familles Burkinabè non migrantes, déjà prises dans nombre de difficultés quotidiennes, le fait de voir des membres de leur famille arriver à Ouagadougou les « mains vides » et contraints de « repartir à zéro » est perçu comme une déchéance sociale. Ces familles ne comprennent pas pourquoi elles sont sollicitées et n'hésitent pas à rabattre les motifs de la migration pour études sur des motifs de rapatriement lié au conflit en Côte d'Ivoire : « l'amalgame entre diaspo et rapatrié est fait » se plaint Rasmané.

Le point d'attache familial ouagalais étant à contrecœur et avec amertume abandonné, les migrants instruits sont d'autant plus enclins à consolider leur réseau social avec d'autres migrants en provenance de Côte d'Ivoire, ou à rejoindre des réseaux sociaux de migrants déjà existants. Pour surmonter leurs difficultés, la plupart des migrants internationaux font donc appel à leurs réseaux sociaux et non à leur famille. Ce qui justifie la valeur qu'ils accordent au phénomène associatif, aux grins⁴⁹ et aux relations sociales régulières qu'ils entretiennent avec leurs « frères diapos ».

Les réseaux sociaux des migrants internationaux venus de Côte d'Ivoire sont le plus souvent pérennes et sont activés sur la base d'une référence à la vie passée en Côte d'Ivoire. Ainsi dénombre-t-on sur le campus de l'Université de Ouagadougou une quinzaine d'associations d'élèves et étudiants ressortissants de localités du Sud ivoirien (Lapeyre, 2007) ; ainsi apprend-on dans tel quartier qu'un grin dénommé avec humour PAO, Port autonome de Ouagadougou⁵⁰, est composé de diaspos, notamment des enseignants ; ainsi encore les fils d'anciens ouvrier de telle société d'exploitation du bois, scolarisés au primaire dans l'enceinte de ladite société, se réunissent-ils fréquemment, et discutent d'offres d'emplois.

Au sens métaphorique, l'ensemble de ces réseaux sociaux – dont certains sont actifs au cœur de l'État Burkinabè – constituent une « deuxième famille ». À cette différence près, appréciée des migrants, que ces réseaux ne reproduisent pas la hiérarchie strictement familiale, et s'ils sont construits sur des rapports de séniorité, entre « vieux diaspos » et « jeunes diaspos », les conditions tendent à s'égaliser du fait d'une référence commune à « la diaspora », ce creuset qui ne cesse de s'élargir au fur et à mesure de l'arrivée d'élèves de Côte d'Ivoire.

Les petits boulots ou les « petits contrats » – manutentionnaire, serveur, enquêteurs par exemple – et une riche vie sociale parmi les migrants au sein des associations et des grins, contribuent le plus souvent à améliorer une situation de départ, provisoire, caractérisée par « la

⁴⁹ Pour une approche socio-anthropologique des « grins », ces endroits informels où les jeunes boivent le thé, voir Kieffer J, *Politique africaine*, n° 101, pp. 63-82.

⁵⁰ En référence au Port autonome d'Abidjan.

galère ». Les étudiants migrants acquièrent donc au fur et à mesure des capacités sociales au-delà de leur cercle familial, dans un entre-soi diasporique pour résoudre, à terme, des difficultés de nourriture, de logement, de ressources financières, de déplacement, de santé et aussi d'études puisque certains se sont vus contraints de les interrompre provisoirement tout en restant inscrits à l'Université.

Les trajectoires scolaires et sociales observées chez nombre de migrants internationaux nés en Côte d'Ivoire sont marquées par des ruptures et fragilisées par la précarité. La galère influe directement sur ces trajectoires. Ainsi Abibata, élève en classe de quatrième, née en Côte d'Ivoire à Port-Bouët⁵¹ en 1992 et arrivée comme rapatriée au stade du 4 août à Ouagadougou en 2002 : « l'année dernière, je suis allée au village pour cultiver avec ma grande sœur. Cette année, on ne sait pas comment ce sera pour payer ma scolarité. Donc maman a prévu d'acheter des semences d'arachide et de haricot pour que je paye ma scolarité après la vente ».

D'autres parcours observés dans la galère ouagalaise font germer l'idée d'un retour en Côte d'Ivoire, comme l'illustre le parcours d'Abdoulaye.

Abdoulaye

Abdoulaye est né en Côte d'Ivoire en 1986, d'un père Burkinabè (mossi) et d'une mère ivoirienne (baoulé). Il fait l'école primaire en Côte d'Ivoire à Aboisso et vient à Ouagadougou, par le train, repasser son CEPE en 1999. Après une classe de sixième ratée, il entre dans un centre de formation en électricité qu'il doit quitter en 2002 faute d'argent (il a financé cette formation avec de faibles revenus tirés d'épuisants petits boulots nocturnes) et sans obtenir d'attestation de qualification. Il retourne alors à Abidjan en 2003, travaille quelques années dans une usine de production d'huile alimentaire, en profite pour passer son permis de conduire, tombe malade et vient se soigner à Ouagadougou. Abdoulaye a eu des contacts difficiles avec son oncle censé l'accueillir à Ouagadougou. Pour Abdoulaye, « ce n'est pas beaucoup d'argent qui fait réussir. Pour réussir, il faut un chez d'au moins 8 tôles, manger à sa faim, subvenir à ses besoins, avoir un peu d'argent pour des petits caprices et pouvoir donner 5 000 fca à sa maman ». Abdoulaye, qui souhaite par ailleurs obtenir la nationalité ivoirienne, est actuellement assez loin de critères de réussite qu'il a émis, de là son intention de repartir en Côte d'Ivoire : « si je vois que, en l'espace de 8 mois ça ne va pas, je dégage ; je reviens à la source [en Côte d'Ivoire] pour mieux grimper ».

6. Recherche de la sécurité professionnelle : attachement à la Fonction Publique

Au même titre que l'ensemble des étudiants ouagalais, les migrants internationaux venus de Côte d'Ivoire partagent l'attrait pour la Fonction Publique et ses écoles de formation, sans que cet attrait ne soit forcément doublé d'un intérêt pour tel ou tel domaine ou contenu de poste. Les études à l'université étant longues – par exemple un étudiant met au moins deux années, c'est le minimum, à soutenir son mémoire de maîtrise, les opportunités de passage des concours sont nombreuses. Il n'est pas non plus rare de subir les épreuves d'un concours en vue d'un poste correspondant à un niveau d'instruction inférieur à celui atteint. La pression sur les concours de la Fonction publique est

⁵¹ La maison construite par son père non loin du lieu de travail de ce dernier, le 43è BIMA, a été pillée et saccagée par les Jeunes patriotes.

telle que les étudiants ont davantage confiance en leurs réseaux pour réussir que dans une procédure de recrutement, comme le dit Marcel : « en fait de recrutement, ce sont les relations qui comptent ».

La concurrence aux concours prend aussi le visage d'une lutte sociale entre « diaspos » et « Burkinabè ». Chez les « diaspos », nombre d'entre eux l'ont dit hors-entretien, l'attitude est de nature offensive « nous allons prendre tous les postes » ; chez les « non diaspos » l'attitude est de nature défensive. En l'absence d'une enquête sur les profils des lauréats aux concours de la Fonction Publique Burkinabè, il n'est pas possible d'affirmer la suprématie de tel ou tel groupe, mais il est sûr que des réseaux sociaux entrent en lutte pour faciliter, au nom d'une appartenance, la réussite de tel ou tel candidat. De fait, il ne semble pas non plus possible d'inférer un arbitraire généralisé tant les paramètres de réussite à un concours peuvent varier : les capacités de communication des diaspos et les manières de mise en scène de soi sont reconnues supérieures à la moyenne des candidats, ce qui peut être décisif

7. *Visibilité des « diaspos » et marqueurs urbains de la migration en provenance de Côte d'Ivoire*

La ville de Ouagadougou recèle de lieux extravertis vers la Côte d'Ivoire. Elle est comme emplie de marqueurs qui sont autant signaux tournés vers l'extérieur. Et pourtant bien « ouagalais ». Tels « maquis », ces buvettes/restaurants prisées, portent des noms évocateurs directement en lien avec l'histoire récente de la Côte d'Ivoire, le « Linas-Marcoussis » par exemple ; tels dancings jouent jusqu'à une heure avancée de la nuit de la musique « ivoirienne » à tue-tête comme le coupé-décalé. Ces lieux visibles d'où se dégage une musique à fort volume et où les jeunes se montrent habillés à la mode, dont il serait possible de dresser une liste quasi-complète, marquent la pénétration et le partage d'une culture ivoirienne en territoire Burkinabè. Les domaines de la couture et de la mode ne sont pas en reste et constituent des fleurons appréciés de cette culture créative.

Fièrement revendiqués par les diaspos, ces signes culturels d'appartenance remportent un large succès auprès de l'ensemble de la jeunesse résidente à Ouagadougou et, plus largement, au Burkina Faso. La distance sociale par ailleurs observée et entretenue entre migrants de Côte d'Ivoire et populations non-migrante semble se réduire, voire totalement disparaître, quand il s'agit de « faire le show », simplement se distraire un moment

La petite industrie du « show-business » présente à Ouagadougou est aux mains d'« ambianceurs » professionnels ou professionnalisés venus de Côte d'Ivoire. Les trajectoires et les positions d'artistes formés en Côte d'Ivoire le montrent. Comme le souligne Hamidou : « aujourd'hui les nouveautés d'Abidjan ne mettent pas beaucoup de temps à arriver à Ouagadougou ». Vecteurs d'une culture importée et localement appropriée, les migrants de Côte d'Ivoire sont donc à l'origine d'un creuset culturel partagé, dont le maintien et la vitalité représentent, pour eux, un de leurs apports significatifs et reconnu au développement du pays ainsi qu'une raison valable, comme justifiée et directement démontrée, de leur présence aux côtés des non-migrants.

8. Le lien avec la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso : un entre-deux

De type culturels, les liens avec la Côte d'Ivoire demeurent familiaux, ne serait-ce que parce qu'une partie de la famille y demeure malgré l'instabilité socio-politique, ou parfois prend la décision de « rentrer » au Burkina Faso. Des frères et sœurs suivent les migrants primo-arrivants pour poursuivre leurs études ou commencer une activité ; le père retraité revient dans un pays qu'il ne reconnaît pas.

En Côte d'Ivoire, les liens tissés avec des familles ivoiriennes, concrétisés à l'occasion de mariage « mixtes », sont témoins d'une histoire encore vécue au temps présent. Certains « diaspos » ont aussi la double nationalité, ivoirienne et Burkinabè. Mais après avoir tourné la page, s'être dégagé d'une migration d'installation en grande partie réalisée par leurs parents en Côte d'Ivoire, les migrants internationaux en provenance de ce pays ne cessent de réactiver des signes d'appartenance, des dispositions de corps et d'esprit acquises à l'étranger. Ils développent des stratégies de distance et de proximité vis-à-vis la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso. Ces stratégies de mise en scène de soi, collectives, tentent de faire cohabiter en un ensemble métissé et bigarré des registres forts différents, ce qui mène à des paradoxes. Par exemple, la Côte d'Ivoire est à la fois idéalisée et reconnue comme terre inhospitalière ; le Burkina Faso est fustigé pour le manque d'entraide familiale mais représente une terre d'élection où « le diapo a un rôle à jouer en termes de développement, ses responsabilités étant ici » ; nombre d'interviewés ne tarissent pas sur les mérites, vantés, de la Côte d'Ivoire mais se disent patriotes etc...

La migration pour études à visée effective d'installation au Burkina Faso a instauré chez les migrants une double distance : distance vis-à-vis de la Côte d'Ivoire – aucun instruit ne souhaite y retourner – et distance vis-à-vis du Burkina – aucun d'entre eux ne s'assimile à un « tenga »⁵². Pourtant une logique d'installation prédomine qui par exemple invite S à « faire rentrer toute sa famille de Côte d'Ivoire », et, dans l'attente, à leur envoyer l'argent. Ce type de transfert de revenus est tout à fait nouveau : auparavant, ils s'opéraient dans le sens de la Côte d'Ivoire vers le Burkina Faso. Les situations de violences politico-militaire/miliciennes ont dégradé l'accès et le maintien au marché du travail, occasionnant notamment des départs à l'étranger - contraints - de chefs de grandes entreprises en Côte d'Ivoire, et expliquent cette nouvelle direction prise par les flux de revenus issus de la migration : « [...] les pertes d'emplois liées directement à ces départs s'élèveraient à près de 30 000 sur la ville d'Abidjan (source consulaire). Ces emplois, concentrés dans le secteur tertiaire (domestiques, gardiens, chauffeurs) ont surtout touché la population étrangère de la sous-région, notamment Burkinabè. Concernant les entreprises françaises, la Chambre de Commerce et d'Industrie estimait à 10 000 emplois directs perdus suite à ces violences et à 100 entreprises ayant disparu » (Omaret, 2006, p. 8).

⁵² Terme péjoratif dans la bouche des diapos : il désigne les « terreux », ceux n'ayant jamais bougé du Burkina Faso.

Bibliographie

- Balac (R.), Zanou (B.), 1997, « Infrastructures scolaires et scolarisation des enfants du primaire », in *Croissance démographique, développement agricole et environnement à Sassandra (Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire)*, Abidjan, Orstom, Ensea, pp 311-321.
- Bordes-Benayoun (C.), Schnapper D., 2006, *Diasporas et Nations*, Odile Jacob, Paris, 255 p.
- Frisque (J.-C.) et Lanoue (E.), *Les conséquences éducatives du conflit ivoirien au Burkina Faso*. Film documentaire, coproduction Manivelle Productions et IRD service audio-visuel, 52 mn.
- Kieffer (J.), 2006, « Les jeunes des « grins » de thé et la campagne électorale à Ouagadougou », *Politique africaine*, n° 101, mars-avril, pp. 63-82.
- Lanoue (É.), 2003-b, « L'École à l'épreuve de la guerre. Vers une territorialisation des politiques d'éducation en Côte-d'Ivoire ? », *Politique Africaine*, n° 92, Rubrique « Conjoncture », pp.129-143.
- Lapeyre (O.), 2007, Du conflit ivoirien aux « tracasseries » des étudiants « diaspos » au Burkina Faso ou comment gérer une crise polymorphe via le phénomène associatif, substitut d'État ; étude de cas à l'Université de Ouagadougou, mémoire de master, ParisV-IRD, 124 p.
- Le Pape (M.), Vidal (C.), 1987, « L'école à tout prix, stratégies éducatives de la petite bourgeoisie d'Abidjan », *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, pp.64-73.
- Merabet (O.), 2006, Étude sur le profil migratoire de la Côte d'Ivoire, Civipol/Transtec, 96 p.
- Proteau (L.), 2002, *Passions scolaires en Côte d'Ivoire. École, État et société*, Karthala, Paris, 385 p.
- Schnapper D., 2007, *Qu'est-ce que l'intégration ?* Gallimard, Paris, 240 p.
- Vanga (F.), 2009, « La violence scolaire et extra-scolaire en Côte d'Ivoire : l'action syndicale étudiant seul en cause ? », in *Éducation, violences, conflits et perspectives de paix en Afrique subsaharienne*, Azoh (F.), Lanoue (E.) et Tchombé (T.) (eds sc.), à paraître chez Karthala.
- Wievorka M. 2008, « L'intégration, un concept en difficulté », *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 125, pp. 221-240.
- Blion Reynald, 1996 – Migrants internationaux et de retour au Burkina Faso, acteurs et témoin d'une circulation migratoire multiforme, In Otayek René, Sawadogo Filiga Michel, Guingané Jean-Pierre (eds), *Le Burkina entre révolution et démocratie (1983-1993)*, Karthala, Paris, pp. 133-155
- Cordell Dennis D., Gregory Joel W., Piché Victor, 1996 – *Hoe and Wage. A social History of a circular migration system in West Africa*. Westview Press, Oxford, 384 p.
- Marchal Jean-Yves, Quesnel André, 1997 - Dans les vallées du Burkina-Faso, l'installation de la mobilité. In Gastellu Jean-Marc, *La ruralité dans les pays du Sud à la fin du XXIème siècle*. ORSTOM, Paris, 595-614.
- Michalon Bénédicte, 2004 – Les retours : diversité de la littérature, complexification des formes migratoires. In *Migrations internationales de retour dans la perspective des pays du Sud*, CEPED, http://www.ceped.org/cdrom/migrations_5-6_avril_2004/

Zongo Mahamadou, 2003 – La diaspora burkinabè en Côte d'Ivoire: trajectoire historique, recomposition des dynamiques migratoires et rapport avec les pays d'origine. *Revue Africaine de Sociologie*, vol. 7, n°2.